

# Un chemin vers le changement au Bénin

*15 ans d'action franciscaine du Bénin aux Nations Unies*



**Franciscains** Benin



**Franciscans International**  
A voice at the United Nations

## La question

L'infanticide rituel des enfants dits « sorciers » est un problème persistant dans certaines parties du nord du Bénin. Identifiés par plusieurs signes pendant ou après la naissance, ces croyances traditionnelles estiment que ces nouveau-nés accusés de sorcellerie vont causer de graves dommages à leurs familles avec des répercussions pour l'ensemble de la société. Pour protéger l'ensemble de la communauté, ces enfants sont alors mis à mort ou relégués au ban de la société.

Né en 1930 dans le nord du Bénin, le Père Pierre Bio Sanou est devenu l'un des premiers et des plus virulents opposants à cette pratique dans sa communauté. En intercédant auprès des bourreaux traditionnels, il est parvenu à sauver la vie de plus de 200 enfants. Cependant, il s'est révélé qu'un changement sociétal de fond était nécessaire pour protéger au mieux ces enfants accusés de sorcellerie.

« Face à ce fléau, j'ai demandé au bourreau dans ma communauté d'arrêter tous les meurtres et de m'appeler à chaque fois qu'une famille demandait la mort d'un enfant. »

Fr. Pierre Bio Sanou

Le Père Sanou a été rejoint dans son combat quand le Frère Auguste Agounpke, un frère Capucin, a été envoyé en mission dans le nord du pays. Ainsi, le Frère Auguste accompagné par la Sœur Madeleine Koty, s'est impliqué sur le terrain pour sauver ces enfants en danger imminente de mort. Il a rapidement cherché l'appui de la communauté internationale en vue d'éradiquer totalement la pratique de l'infanticide rituel.



## Octobre 2007

### Une formation et une étincelle

Le Frère Auguste Agounpke et la Sœur Franciscaine Madelaine Koty, suivent une formation à Genève sur les opportunités d'utilisation des mécanismes Onusiens de promotion et de protection des droits humains. Avec l'organisation, ils décident d'aborder la question de l'infanticide rituel auprès de la communauté internationale. Avec le soutien de Franciscans International, ils décident de porter la problématique locale de l'infanticide rituel à la connaissance de la communauté internationale.



## Mars 2008

### Première soumission à l'ONU

Pour la première fois, les franciscains abordent la question de l'infanticide rituel auprès de l'ONU lors du premier cycle l'Examen Périodique Universel du Bénin. Dans leur rapport, ils proposent de modifier la législation locale pour mieux protéger les enfants à risque. Deux États formulent alors des recommandations sur la problématique.



## Avril 2012

### *Création de Franciscains-Bénin !*

Les sœurs et frères franciscains continuent à renforcer leur capacité à défendre efficacement la question de l'infanticide rituel. Après une autre formation à Genève, ils décident qu'une structure plus formelle est nécessaire pour s'engager auprès des autorités béninoises et des Nations-Unies.

Avec le soutien de Franciscans International, l'ONG "Franciscains-Bénin" est créée et le frère Auguste Agoukpe est promu directeur exécutif.



## Novembre 2010

### *Actions au niveau international et local*

Des franciscains au Bénin organisent un séminaire de quatre jours à Cotonou, rassemblant les différentes parties prenantes désireuses de travailler sur la problématique de l'infanticide rituel. A ce stade, plusieurs franciscains béninois disposent de suffisamment d'expertise sur les mécanismes des Nations Unies pour former leurs pairs. Ensemble, ils développent un plan d'action liant explicitement les campagnes de sensibilisation locales avec les actions de plaidoyer prenant place à l'ONU.



## Octobre 2012

### *Les efforts de plaidoyer gagnent de l'ampleur*

Lors du deuxième EPU du Bénin, quatorze États soulèvent la question de l'infanticide rituel. Franciscans International attire également l'attention sur cette pratique lors du Conseil des droits de l'homme et dans un rapport alternatif au Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Les membres du comité approuvent les recommandations du rapport en appelant le Bénin à prendre des mesures concrètes pour éradiquer cette pratique.



## Décembre 2012

### *Transmettre le message aux communautés locales*

Avec le soutien de l'ambassade de France, Franciscains-Bénin organise la première de ce qui deviendra une campagne de sensibilisation annuelle. Avec les chefs religieux et traditionnels, les autorités locales et les journalistes, les Franciscains visitent les communautés du nord du Bénin pour les sensibiliser à la question des enfants accusés de sorcellerie. Ils commencent également à mettre en place des mécanismes de protection et de soutien pour les mères et les enfants.

« Ce n'est pas facile : nous devons expliquer aux gens pourquoi un élément spécifique de leur tradition est préjudiciable, alors que d'autres aspects de cette dernière leur est encore profondément bénéfique ».

Fr. Auguste Agounpké



## Décembre 2014

### *L'impact est reconnu*

Franciscains-Bénin reçoit le prix des Droits de l'Homme 2014 de l'ambassade de France à Cotonou en reconnaissance du travail de longue haleine qu'implique la sensibilisation et le changement d'attitude concernant les enfants accusés de sorcellerie.

## Mars 2013

### *Convaincre d'autres*

Les Franciscains, en partenariat avec l'UNICEF formulent plusieurs recommandations pendant le processus de réforme législative en vue de l'établissement d'un Code de l'enfant. Les éléments proposés incluent la mise en place d'un meilleur système d'enregistrement des naissances afin de mieux prévenir la dissimulation d'infanticides. A Genève, l'Ambassadeur du Bénin promet de porter la problématique de l'infanticide rituel à son gouvernement et à la communauté internationale.



## 2014 - 2015

### *Maintien d'une action de plaidoyer soutenue*

Franciscans International continue de soulever la question de l'infanticide rituel par le biais de divers mécanismes de défense des droits humains au sein des Nations Unies, en insistant sur la nécessité d'un changement législatif au Bénin. Cela inclut des interventions au Conseil des droits de l'homme ainsi qu'au Comité des droits de l'homme.



## Décembre 2015

### Un Code de l'enfant

Le Bénin adopte un nouveau Code de l'enfant: la législation révisée contient désormais des dispositions spécifiques pour incriminer la pratique de l'infanticide, y compris l'infanticide rituel.



## Janvier 2017

### Le Gouvernement s'engage à changer

Franciscans International fournit une assistance technique pour organiser la première pré-session de l'EPU au niveau national à Cotonou, réunissant des acteurs de la société civile et des représentants diplomatiques. À la suite d'un plaidoyer soutenu au Bénin et en soulevant à nouveau la question lors du troisième Examen Périodique Universel du pays, le gouvernement s'engage à prendre des mesures pour assurer la mise en œuvre effective du nouveau Code de l'enfant.



## Septembre 2016

### Une mission de suivi essentielle

Après l'examen du Bénin par le Comité des droits de l'enfant des Nations unies, les Franciscains co-organisent une mission de suivi de haut niveau dans le pays en invitant un membre de ce Comité.

Des réunions et des conférences sont organisées pour promouvoir la diffusion des recommandations de l'ONU sur les droits de l'enfant et leur mise en œuvre sur le terrain par le gouvernement et d'autres acteurs nationaux.



## Juin 2018

### L'infanticide rituel dans le Code Pénal

Le Bénin adopte un nouveau code pénal, dans lequel l'Assemblée nationale intègre des dispositions visant à réprimer l'infanticide rituel (article 477). Toutefois, des mesures plus énergiques sont encore nécessaires pour éradiquer les meurtres d'enfants accusés de sorcellerie. Franciscains-Bénin élabore un plan stratégique qui comprend non seulement des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur les nouvelles dispositions du Code de l'enfant et se concentre également sur le travail social, en assurant l'éducation des filles et des enfants abandonnés.





## Mai 2019

### Recentrage sur l'avenir

Bien que le travail de Franciscains-Bénin concentre ses efforts au niveau local, ils continuent leur engagement auprès des Nations-Unies lorsque nécessaire, en soulevant par exemple des lacunes dans l'implémentation de mesures législatives avec le Comité de l'ONU contre la Torture.



## 2019

### Les efforts des franciscains sont reconnus en tant que « bonne pratique »

L'UNICEF cite la collaboration des Franciscains au Bénin et aux Nations Unies comme une bonne pratique pour avoir un impact en combinant l'activisme à la base et le plaidoyer international. Le rapport conclut que "le remplacement croissant de l'infanticide par l'abandon est considéré comme le résultat du travail des Franciscains-Bénin".



## Novembre 2019

### Une extension de l'aide aux communautés locales

Franciscans International participe à une campagne de sensibilisation dans les villages de Kika, Tobré et Bokossi peulh. Ces événements annuels continuent à remettre en question les idées préconçues sur les "enfants sorciers", mais offrent également aux femmes un espace sûr pour discuter de la question. Les Franciscains du Bénin ont également mis en place un réseau de soutien d'urgence auquel les mères peuvent accéder si elles pensent que leur enfant est en danger.

Un téléphone, opérationnel 7 jours sur 7, est à la disposition des communautés locales pour signaler les infanticides rituels ou les enfants accusés de sorcellerie abandonnés par leur famille. Dans les onze communes du nord du Bénin, Franciscans-Bénin a formé et mis en place des comités de veille et de sensibilisation pour assurer une vigilance constante dans les villages et hameaux, en collaboration avec les élus locaux, les chefs traditionnels et les responsables des centres de promotion sociale.

## Perspectives d'avenir

Après plus de 15 ans de plaidoyer soutenu auprès de l'ONU et de campagnes de sensibilisations locales, les Franciscains ont obtenu des changements réels et tangibles au Bénin en s'engageant de manière positive et constructive auprès des communautés locales, des autorités et de la communauté internationale. Lorsque cela s'avère nécessaire, ils continuent de soulever des questions relatives à la sécurité et au bien-être des enfants accusés de sorcellerie auprès de l'ONU, y compris lors de l'Examen Périodique Universel du Bénin en 2023.

Si les infanticides rituels sont de plus en plus rares, la stigmatisation de la sorcellerie persiste. Les franciscains poursuivent leurs campagnes de sensibilisation et Franciscains-Bénin construit actuellement un refuge pour offrir un havre de paix aux enfants et aux mères rejetés par leurs communautés.

